



Association Sportive **THALES** AVIONICS ILE DE FRANCE

2020/01/MR Edition 02

Vélizy- le 28/01/2020

Section GOLF -



Week-end au golf de Corrençon en Vercors

Affiliée à la Fédération Française de Golf sous le N° 1153

La vocation de la section **GOLF** est de favoriser la pratique associative du golf...

QUI PEUT S'INSCRIRE A LA SECTION ET COMMENT ?

Membres adhérents :

Peuvent être membres adhérents les personnels de l'Etablissement de Vélizy-Villacoublay de la Société Thales Avionics en activité, en préretraite ou MAD ou en retraite, ainsi que leurs ayants droits (conjoint, concubins, enfants fiscalement à charge) tel que défini par le Comité d'établissement.

De même, des personnes provenant d'autres organismes partenaires agréés par le représentant du Comité d'Entreprise pourront être membres adhérents.

Membres adhérents extérieurs :

Peuvent aussi être membres adhérents des personnes bénévoles organisant ou encadrant des activités ou contribuant au bon fonctionnement de l'AS. Ces personnes sont proposées par le Bureau de la Section et soumises à l'approbation du Bureau de l'Association ou directement approuvées par le bureau de l'AS. Au cas par cas, le Bureau AS établira les conditions financières applicables pour chaque activité à ces membres adhérents extérieurs.

Membres extérieurs :

Peuvent participer aux activités sportives d'autres personnes dont la participation revêt un caractère utile au bon fonctionnement de la section. Ces personnes sont proposées par le Bureau de la Section

Membres d'honneur :

Le titre de membre d'honneur peut être décerné en Assemblée Générale à la majorité des voix à toute personne physique ou morale qui rend ou qui a rendu des services signalés à l'association. Ce titre peut éventuellement conférer à ceux qui l'ont obtenu le droit de faire partie de l'Association sans être tenus de payer de cotisation annuelle

En 2020 il n'y a plus de Quotient Familial et les retraités continuent à être subventionnés à hauteur de la moitié de celle des actifs ou MAD.

Les inscriptions s'effectuent **via la procédure d'inscription sur internet (voir dernière page)**

La remise des formulaires d'inscriptions issus de la procédure d'inscription sur internet signés et complétés peut se faire :

à l'accueil du CE TGS au foyer d'Hélios RDJ du lundi au jeudi de 13h00 à 15h00 accompagnée du chèque de règlement

Pour le moment l'accueil du CSE TGS reste au même endroit et d'ici un mois il sera transféré à la place de l'ancien accueil du CE TAV (ou était Patricia Gallo et Elizabeth Martin).

De préférence par e-mail à m.ryckeboer@orange.fr envoi d'un scan de votre formulaire d'inscription et de la copie du virement effectué sur le compte BNP de la section . Voir RIB

ou par courrier à AS THALES IDF 19-21 avenue Morane Saulnier 78140 Velizy accompagné du chèque de règlement.

Elles ne sont prises en compte que lorsque toutes les pièces ci-dessous sont fournies :

- ⇒ Le formulaire d'inscription à la section dûment rempli (un par adhérent).
- ⇒ Le règlement de la cotisation section.
- ⇒ Les demandes et le règlement des licences (si vous souhaitez prendre votre licence par la section°).
- ⇒ Un certificat de non-contre-indication à la pratique du golf **de moins de 12 mois.**
- ⇒ **Ou**

Depuis la saison 2017, un licencié peut prolonger la durée de validité de son certificat médical jusqu'à 3 ans, sous réserve de renouveler sa licence chaque année sans interruption, de répondre annuellement à

un questionnaire de santé, et d'attester avoir répondu négativement à toutes les questions.
<https://www.ffgolf.org/Se-licencier/Certificat-medical-et-questionnaire-de-sante>

NB : La cotisation section annuelle n'est pas remboursée même en cas d'annulation d'activité, de surnombre, de désistement (sauf cas particuliers avec accord bureau de l'AS).

FONCTIONNEMENT DES ACTIVITÉS

1. Les inscriptions et le règlement des activités

Elles ont lieu à l'**accueil du CE TGS** pendant la période d'ouverture des inscriptions indiquée dans le descriptif des activités.

Les inscriptions des membres extérieurs sont prises en liste d'attente pendant la période d'ouverture des inscriptions et ne deviennent effectives qu'à la clôture de cette période dans la mesure des places disponibles.

Les règlements peuvent s'effectuer :

- ⇒ Par carte bancaire ou AMEX sur place
- ⇒ Par chèques (libellés à l'ordre de « A.S THALES Section golf »)
- ⇒ Par virement bancaire sur le compte **BNP** de la section IBAN FR76 3000 4015 2900 0021 3091 648
- ⇒

Afin d'identifier sans problème l'objet du virement, indiquer le plus précisément possible le libellé de l'opération ex : « adhésion + nom de l'activité » et faire une info par mail à Votre-CSE.TGS@thalesgroup.com et au trésorier de la section ainsi qu'à l'organisateur émetteur de la fiche d'activité.

2. Les désistements

Les désistements doivent être obligatoirement notifiés par écrit à l'accueil de l'AS (remplir le formulaire disponible sur le site de l'AS http://asthalesidf.net/AS/infos_as/desistement_a_une_activite.doc).

En cas de désistement non remplacé, la section remboursera seulement la part adhérent des sommes éventuellement récupérées auprès des prestataires.

3. Les critères de priorités

En cas de surnombre, les critères de priorité ci-dessous seront appliqués par ordre décroissant aux adhérents qui se seront inscrits pendant la période d'ouverture des inscriptions (l'ordre d'inscription n'étant pas prioritaire).

- (1) L'encadrement qui assure la sécurité ou l'organisation de la sortie (prévu dans le descriptif d'activité).
- (2) Les actifs sont prioritaires par rapport aux retraités
- (3) Les accompagnateurs ne pratiquant pas l'activité sportive.
- (4) Les extérieurs.
- (5) Par tirage au sort en présence des adhérents concernés.

4. Le certificat médical

⇒ Un certificat de non-contre-indication à la pratique du golf **de moins de 12 mois.**

⇒ **Ou**

Depuis la saison 2017, un licencié peut prolonger la durée de validité de son certificat médical jusqu'à 3 ans, sous réserve de renouveler sa licence chaque année sans interruption, de répondre annuellement à un questionnaire de santé, et d'attester avoir répondu négativement à toutes les questions.

<https://www.ffgolf.org/Se-licencier/Certificat-medical-et-questionnaire-de-sante>

5. La licence

Catégorie licence et tranche d'âges du joueur		Tarif annuel 2020	
		Réglé par le joueur	Répartition Club / ffgolf
ADULTE (plus de 25 ans) 2019 : Né avant 1994 2020 : Né avant 1995	Création de licence	55 €	8,00€ / 47,00€
	Renouvellement avec changement de club		4,10€ / 50,90€
	Renouvellement sans changement de club		3,00€ / 52,00€
JEUNE ADULTE (de 19 à 25 ans) 2019 : Né de 1994 à 2000 inclus 2020 : Né de 1995 à 2001 inclus		31 €	1,55€ / 29,45€
JEUNE (de 13 à 18 ans) 2019 : Né de 2001 à 2006 inclus 2020 : Né de 2002 à 2007 inclus		20 €	1,55€ / 18,45€
ENFANT (moins de 13 ans) 2019 : Né à partir de 2007 inclus 2020 : Né à partir de 2008 inclus		17 €	1,55€ / 15,45€

La section golf est un club affilié à la Fédération Française de golf et peut vous délivrer votre licence.

6. Les assurances

La licence golf ne couvre que votre responsabilité civile aux tiers en cas d'accident.

Les conditions d'assurance proposées par l'A.S et les fédérations sont affichées à l'accueil et disponibles sur notre site intranet/internet. Nous vous conseillons vivement d'en prendre connaissance et de prendre toutes les dispositions complémentaires que vous jugerez utiles.

Attention : Nous vous recommandons de souscrire une assurance complémentaire individuelle pour les dommages que vous pourriez vous occasionner. Dans tous les cas (compétition ou loisir) où vous souhaitez ne pas prendre d'assurance complémentaire individuelle pour la pratique sportive, veuillez le préciser sur le formulaire d'adhésion.

7. Les responsabilités

La section décline toute responsabilité face aux vol, perte ou casse de matériel pouvant survenir au cours des activités. La section n'agit qu'en tant qu'intermédiaire avec les différents prestataires et ne pourrait être tenue responsable de leurs éventuelles défaillances.

DESCRIPTION DE LA SECTION

1. Son fonctionnement

La section cherche à adapter les activités golfigues proposées aux adhérents en réponse à leurs attentes, dans la mesure du possible.

Il est donc fondamental de préciser, lors de votre inscription :

- Votre niveau (débutant strict, non classé, Carte Verte ou titulaire d'un index),
- Vos centres d'intérêt (cours, sorties, compétitions corpo, ...)

- Vos habitudes de jeu (où jouez-vous, êtes vous plutôt practice ou parcours, ...)

Ces informations nous permettent d'orienter les activités proposées mais également de favoriser les rencontres entre joueurs.

Les activités proposées par la section concernent :

- Subvention DES COURS DE PERFECTIONNEMENT AVEC PROFESSEURS
- LES PARCOURS LOISIRS en Région parisienne ou golfs à découvrir le temps d'un WE
- LES compétitions internes ou officielles aux couleurs de la Société
-

▪

2. Composition du bureau

Suite à l'assemblée générale de la section GOLF du 21 janvier 2020, le bureau de la section Golf est constitué de :

Section : GOLF
Saison : 2020
A.G. Du : 21/01/2020

Fonction	Nom et prénom	Service	Poste et mobile
Président	Dominique Prax	RET	06 73 99 80 83
Trésorier	Michel RYCKEBOER	RET	02 3 782 03 70 06 72 04 16 07
Secrétaire	Xavier Chauland	RET	06 09 42 36 34 01 39 56 23 88
Représentant au Comité Directeur	Michel RYCKEBOER	RET	023 78203 70 06 72 04 16 07
Représentant à la fédération	Dominique Prax	RET	06 73 99 80 83
Correspondant communication	Dominique Prax	RET	06 73 99 80 83
Responsable activité Compétitions	Dominique Prax	RET	06 73 99 80 83

3. Programme des activités 2020

Il n'est pas possible de vous informer en ce début d'année de l'agenda détaillé des activités car les golfs n'ont pas encore planifié leurs tournois internes et refusent toute inscription de groupes.

Aussi, pour informer les adhérents, le bureau met à jour périodiquement les " **Activités GOLF 2020**" disponible à l'accueil AS ainsi que sur **internet** via la page [Les Brochures et les Activités planifiées](#) (voir les adresses en première page de ce document)

Le " **document Activités GOLF 2020** " présente succinctement les activités avec le niveau de jeu requis, les dates de l'activité et les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions.

Une fiche détaillée de chacune des activités, autres que les compétitions, est disponible pour consultation à l'accueil AS pendant toute la période d'inscription. Elle est envoyée à tous les golfeurs inscrits par messagerie lors de l'ouverture de l'activité.

PARCOURS à Découvrir

Pour les joueurs titulaires de la Carte Verte ou d'un handicap et **ayant leur licence FFG à jour**, la section organise des sorties collectives :

- en région parisienne pour une journée en semaine de préférence.
- un peu plus loin pour le week-end (samedi-dimanche, ou de préférence dimanche-lundi) à environ 150 à 200km

Vous pouvez ainsi découvrir des parcours 18 trous à des tarifs très intéressants

Voici un aperçu des activités pour 2020 :

Section GOLF Les activités prévues pour 2020

L'objectif étant de tenir le budget accordé, cette liste pourra évoluer

- **4 journées découverte**, suite à vos demandes, quitte à supprimer un WE
 - Saint Marc organisé par Xavier [Chauland](#)
 - Forges les bains organisé par Xavier [Vauconsant](#) et / ou [Joel Sabourin](#)
 - [Maintenon](#) Organisé par MR
 - La queue en [yvelines](#) organisé par José [Perdegas](#).
- **3 week-end ou 4 selon budget**
 - 1 WE [Roncemay\(?\)](#) Organisé par Dominique
 - 1 WE [Sablé](#) Organisé par Dominique
 - 1 WE [Belledune](#) Organisé par MR
 - 1 WE [Saint-Saens-Dieppe](#) Organisé par MR
- **Compétitions :**
 - Challenge interne section organisé par José [Perdegas](#)
 - Coupe de Marivaux prise en charge par [Joel Sabourin](#)

PRENDRE DES COURS ou faire un stage OU S ENTRAÎNER AU PRACTICE

Procédures Blue Green :

Enregistrement sur un extranet Blue Green :

Tous les adhérents de la section sont enregistrés sur la liste des adhérents AS Thales IDF.

Lors de votre passage dans n'importe quel golf Blue green, vous vous déclarez

Adhérent AS Thales IDF.

Si vous êtes nouvel adhérent ou si lors d'un passage dans un BG, on vous signale que vous n'êtes pas enregistrés, merci de la faire savoir à Dominique Prax qui est notre contact chez Blue green.

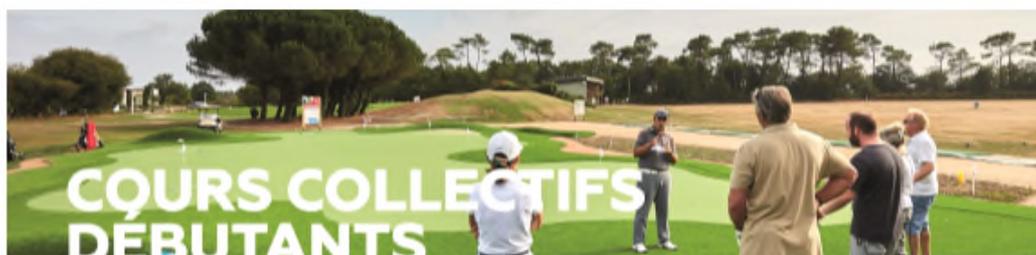
● Débuter le golf :

Le moins onéreux, c'est de vous adresser à un golf Blue green :

Tarifs indicatifs de 2019

ENSEIGNEMENT

DECOUVRIR LE GOLF



1 journée - 2 heures de cours

→ Découvrir le golf

- Prêt du matériel
- 2h d'initiation avec séance de practice, putting et découverte sur le parcours

20€

2 mois - 5 heures de cours

→ L'introduction parfaite pour commencer le golf - Pass Go For Golf de la ffgolf

- Prêt du matériel
- Accès au parcours école du golf de souscription à la suite de vos cours

59€

6 mois - 24 heures de cours

→ La base pour devenir un golfeur autonome

- Cours à thème
- Validation du diplôme Carte Verte
- Accès illimité au parcours école du golf de souscription

85€/mois ou 510€⁽¹⁾

1 an - 30 heures de cours

→ La formation complète & le parcours illimité

- Cours à thème
- Validation du diplôme Carte Verte
- Accès illimité aux parcours école Bluegreen⁽¹⁾
- Prenez vos cours partout en France⁽²⁾
- Accès illimité au grand parcours du golf de souscription⁽³⁾
- 25% de remise sur les autres parcours Bluegreen

adulte plein tarif

75€/mois ou 857€⁽¹⁾

adulte -40ans

65€/mois ou 753€⁽¹⁾

Les formules cours collectifs débutants ne sont pas renouvelables.

⁽¹⁾Accès sous conditions, valable sur 42 golfs Bluegreen en France (liste des golfs au verso). Sur les golfs sans parcours école, accès au parcours principal sous conditions. Renseignement à l'accueil du golf concerné. ⁽²⁾Accès sous conditions, valable sur 42 golfs Bluegreen en France (liste des golfs au verso). ⁽³⁾Accès sous conditions, renseignement à l'accueil du golf.

⁽⁴⁾Frais de dossier de 45€ supplémentaires pour toute souscription par un nouvel élève à un produit d'enseignement 6 mois ou 1 an.

Pour des renseignements complémentaires, demandez à votre golf préféré

- **Subventions pour cours de golf :**

La section peut subventionner les cours de golf pour permettre à tous de progresser et en particulier aux débutants qui souhaitent améliorer leur index .

La section golf subventionnera les cours engagés pour une école de golf (cours de perfectionnement, passage CV) sur un golf de votre choix.

à hauteur de 33% des factures présentées pour les actifs avec un plafond de 100€ par an,

le montant de la subvention est divisé par 2 pour les retraités

Procédure :

Procurez-vous auprès d'un membre du bureau le formulaire « demande de subventions cours et stages pour 2020.doc »

Afin de ne pas surcharger notre trésorier, vous cumulez vos factures de cours, puis vous remplissez le formulaire de demande de subvention, auquel vous joignez vos factures, et vous faites parvenir le tout à l'accueil TGS ou par courrier.

La procédure la plus rapide est de faire parvenir vos documents à m.ryckeboer@orange.fr

Dès que vous avez atteint un montant de factures de 300€, vous pouvez déposer votre demande qui sera unique, car vous aurez tout de suite atteint votre quota annuel.

-

- **Vente de cartes de seaux de practice Blue Green :**

procédure 2020 :

PRACTICE

L'ENTRAÎNEMENT

Pour s'échauffer ou s'entraîner le practice est un incontournable de votre pratique !

Profitez dès maintenant des offres sur le volume de recharges d'unités de practice* en faisant bénéficier à vos adhérents de vouchers de 100 unités practice** à des prix imbattables.

Pour se faire vos adhérents devront être munis de la carte rechargeable en vente aux accueils des golfs Bluegreen ***

Jusqu'à 60 % de réduction !

	NB SEAUX	NB UNITES	NB VOUCHERS	PRIX TTC	PU
TARIF CE	100	1 000	10	180,00 €	1,80 €
	250	2 500	25	425,00 €	1,70 €
	500	5 000	50	800,00 €	1,60 €
	1 000	10 000	100	1 500,00 €	1,50 €

Les unités créditées sur le support RFID ont une validité de 18 mois.

* Un montant de recharge (voir Prix TTC) sera à régler au golf en échange de vouchers.

** Le responsable de section doit passer commande au moment de l'achat (au commercial de sa région). 10 vouchers de 100 unités minimum ; ni échangeables, ni remboursables (y compris en cas de perte).

***Les joueurs doivent acheter la carte de practice rechargeable à 5 € pour les abonnés et 10 € pour les non abonnés. En cas de perte, les unités restantes ne seront pas perdues mais la carte devra être rachetée.

L'achat de carte de practice en lot est soumis à l'adhésion aux conditions générales de vente de produits en lot.

ATTENTION :

La validité des vouchers est de 1 an de date à date à partir de l'achat mais la validité des seaux se déclenche au dépôt du voucher sur la carte RFID pour 18 mois > potentiellement 30 mois de validité au total.

Il faut donc créditer sa carte RFID voucher par voucher quand vous en avez besoin.

Et si vous en déposez 1 / mois par exemple, les validités se décalent et les seaux consommés seront les + vieux en premier.

COMPETITIONS CORPORATIVES

Programme des Compétitions

CHALLENGE AS: Compétition ouverte à tous les membres de la section

Lieu: Golf National ou autre et date à définir . Formule stabelford sur 1 parcours

Coupe de Marivaux

PARCOURS DE GOLF

Réservation sur Internet par book-and-golf ou mygreenfee

Il est souvent possible d'acheter des GF moins chers qu'avec la carte BG qui ne donne que 25% de réduction

Essayez cette formule, cela peut être intéressant

<https://www.bookandgolf.com/fr>

Vous commandez et réservez par internet, avec très souvent des prix intéressants selon les jours et heures,

Annulation possible jusqu'à 12 heures avant le départ,

Valable chez Blue-green et de nombreux autres golfs

Autre alternative :

<https://mygreenfee.com/>

RESUME DES TARIFS INDICATIFS DES ACTIVITES

Pour beaucoup d'activités, le tarif définitif ne peut être calculé que lors du montage de l'activité.
Le tableau ci-dessous est donné à titre indicatif.

Prestation	Subventions Indicatives	Tarif membres section GOLF A.S THALES	Tarif collectivité (Associations Sportives) pour info	Tarif public (indicatif) pour info
Inscription à la section (incluant inscription AS) * s'inscrivant en même temps à la section golf	0 %	15 € (individuel) 20 € (2 personnes) * 22,5 € (3 personnes) * 26,5 € (4 personnes) *		
Sortie / Compét. interne (1 parcours 18 trous)	~ 50 %	~40 € (fonction du golf)	tarif public négocié	x (fonction du golf)
Week-end découverte province (2 jours)	~ 50 %	~110 à 150 € (fonction du golf)	tarif public négocié	x (fonction du golf)

INSCRIPTIONS AUX SECTIONS et HORS SECTIONS

Rejoignez le lien suivant :

<http://asthalesidf.net/inscriptions/>

Les salariés et retraités ouvrant droits inscrits en 2014 on reçu leur mot de passe personnel entre le 4 et le 8/12/2014.

Si vous avez perdu le mail, renvoyez une demande de ré-initialisation

NE PAS OUBLIER d'imprimer votre formulaire en fin de procédure, puis le compléter et d'envoyer le document complet accompagné de la preuve de virement à Votre-CSE.TGS@thalesgroup.com avec copie à m.ryckeboer@orange.fr pour que votre inscription soit validée.

RIB section GOLF

ATTENTION !

N'oubliez pas de **supprimer de vos comptes enregistrés le compte golf Crédit mutuel** si vous l'avez enregistré, de manière à éviter les erreurs d'aiguillage lors de vos virements.

Voici le RIB BNP

Titulaire du compte

ASSOCIATION SPORTIVE THALES SECTION GOLF

Domiciliation BNPPARB VELIZY VILLACOUB (00073)

RIB : 30004 01529 00002130916 48

IBAN : FR76 3000 4015 2900 0021 3091 648

BIC : BNPAFRPPXXX



BNP PARIBAS

Relevé d'Identité Bancaire/IBAN

Attention : soyez précis sur le libellé de votre opération lors de votre virement :

Exemples

» inscription et licences de m et D ryckeboer »

WE Sablé de D et V PRAX